

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'une
subvention
d'équipement
à la SA
Polygone
Aménage-
ment de 9
logements
locatifs Rue de
la Chicanelle**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 04 juin 2020

L'an deux mille vingt, le quatre du mois de juin, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evénements Georges Frêche, Place du Fairall à Mende, sous les présidences respectives de Monsieur Laurent SUAU, Maire, et de Madame Marie PAOLI, en qualité de doyenne de l'assemblée, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai~~ent~~ présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elisabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Monsieur Alain COMBES, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Christophe LACAS, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Valérie TREMOLIERES, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Catherine THUIN, Monsieur Philippe POUGET, Monsieur Karim ABED, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Bruno PORTAL, Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillers Municipaux.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Betty ZAMPIELLO, Conseillère Municipale, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur Jean-François BERENGUEL expose :

La SA Polygone lance une opération d'aménagement de 9 logements locatifs sociaux rue de la Chicanelle à Mende.

Ce programme locatif a fait l'objet des agréments PLUS et PLS délivrés par l'Etat le 22 novembre 2019. Il ouvre droit aux aides financières de la Région Occitanie par l'application de forfaits au logement les plus sociaux (PLUS et PLAI) à parité du concours financier d'autres collectivités locales.

Compte tenu de ces nouvelles modalités, ce programme pourrait bénéficier d'une aide régionale d'un montant de 7 500 € à condition que la Ville de Mende octroi une aide du même montant.

Vu l'importance et l'intérêt de ce programme locatif,
Vu la demande présentée par la SA Polygone en date du 05 mars 2020,

2020,

Il est donc proposé :

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 33
▪ représentés : 0
▪ absents : 0

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
27 Mai 2020

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

10 JUIN 2020

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

➤ **D'ATTRIBUER** une subvention d'équipement à la SA Polygone d'un montant de 7 500 € se décomposant comme suit :

- 5 Logements PLUS – Aide forfaitaire 1 500 €, soit 7 500 €
- 4 Logements PLS – Non aidés

➤ **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires au Budget Primitif 2020.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le **10 JUIN 2020**
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 5 juin 2020
Le Maire
Laurent SUAU

